

# PASS'SPORT CULTURE 2027

## DOSSIER D'INSCRIPTION

Nom : .....

Prénom : .....

Association : .....

Discipline : .....

Date de dépôt (**dossier complet**) : ...../...../.....

Bon : .....Instructeur : .....



Les dossiers sont à déposer au Service des Sports  
**Jusqu'au samedi 31 octobre 2026 inclus**  
*(aux heures d'ouverture de la mairie)*



# Attention

Tout dossier devra être impérativement déposé au Service des Sports.

Aucun dossier ne sera recevable au-delà du 31 Octobre 2026.

## REGLEMENT DU PASS'SPORT CULTURE

### PRESENTATION

Le PASS'SPORT CULTURE est un dispositif d'aide financière destinée aux jeunes âgés de 3 à 25 ans souhaitant adhérer à une association sportive et/ou culturelle, hémoise ou non hémoise.

### CONDITIONS POUR BENEFICIER DU PASS'SPORT CULTURE

- ✓ Être domicilié(e) à Hem
- ✓ Avoir 3 ans le jour du dépôt du dossier et 25 ans non révolus  
*(Être élève scolarisé en école élémentaire, collégien, lycéen, étudiant boursier, demandeur d'emploi, stagiaire ou salarié).*
- ✓ Le foyer fiscal doit présenter

### UN QUOTIENT FAMILIAL MENSUEL INFÉRIEUR OU ÉGAL À 700 €

- ✓ Les enfants qui administrativement n'habitent pas Hem mais qui sont placés par décision judiciaire chez des assistantes maternelles Hémaises, dépendant du Service de l'Aide à l'Enfance du Conseil Départemental du Nord, pourront bénéficier du dispositif.

### Cas particulier du demandeur

- ✓ Copie de la carte ou attestation si le jeune **est demandeur d'emploi**
- ✓ **Pour les enfants placés en famille d'accueil**  
Fournir copie de la notification de placement du Conseil Départemental Fournir copie de l'avis fiscal et de la notification CAF de la famille d'accueil
- ✓ Copie du certificat de scolarité uniquement pour les jeunes de plus de 16 ans, attestation du contrat d'apprentissage éventuellement
- ✓ **Pour les demandeurs ne disposant pas de la notification CAF ou percevant les allocations de la Belgique**  
Fournir le dernier avis d'imposition  
Fournir le document comportant toutes les prestations familial



## Vos prestations Caf Attestation de paiement

N° ALLOCATAIRE :  
1759982 C

441

NOUS CONTACTER :  
Nous téléphoner :

44400 REZE

3230 Service gratuit  
à prix appel

Nous écrire :  
Caf de Loire-Atlantique  
22 Rue DE MALVILLE  
44100 SAINTE-GENEVIEVE

Le 03/06/2021

La directrice de la Caf de Loire-Atlantique certifie que :  
SOUMIA BENASSOU, née le 27/05/1980

a perçu les prestations suivantes pour le mois d'**avril 2021** :

### QUOTIENT FAMILIAL

avril 2021 : 499 €

#### Personnes à charge prises en compte pour le calcul des droits :

XX  
XX  
XX

1. Personne à charge pour le calcul du RSA 2. Personne à charge pour le calcul de la prime d'activité 3. Personne à charge pour le calcul du RSA et de la prime d'activité

## Pièces OBLIGATOIRES à fournir

- ✓ Compléter correctement le formulaire d'inscription joint à ce dossier au nom de l'enfant.
- ✓ Copie de L'ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA CAF faisant apparaître le quotient familial, le nom du bénéficiaire, les noms et date de naissance des personnes à charge dans le calcul des droits (cf. document).

## ORIGINAUX à présenter lors du dépôt de dossier (pas de copie)

- ✓ Le ou les livret(s) de famille composant le foyer fiscal
- ✓ Le ou les dernier(s) avis d'imposition composant le foyer fiscal
- ✓ Un justificatif de domicile

## Conditions de l'aide financière

La ville vous permet de bénéficier de 50 % du montant de l'inscription dans la limite des crédits disponibles, avec un plafond de 80 €.

Cette aide est versée directement à l'association sportive ou culturelle.

Votre inscription est de 100 €  
inscription est de 200 €

Votre aide financière sera de 50 % soit 50 €  
Votre aide financière sera de 80 €

Vous avez droit à une aide financière par an à partir de la date du dépôt du dossier en Mairie.

Vous pouvez cumuler une aide dans l'année pour une adhésion dans une association sportive et une adhésion dans une association culturelle.



# PASS' SPORT CULTURE

**PÔLE ARP – SERVICE DES SPORTS**  
**Tél. : 03 20 66 58 02**